

Ostrá, Růžena

[Глеибман, Е.В. Аспекты глагольной семантики]

Études romanes de Brno. 1985, vol. 16, iss. 1, pp. [93]-94

ISSN 0068-2705

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113625>

Access Date: 30. 11. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

COMPTES-RENDUS

E. V. ГЛЕЙБМАН: Аспекты глагольной семантики. Editions Chtiinta, Kichinev 1983, 164 pages.

Centre de l'organisation sémantique et grammaticale de la phrase, le verbe jouit depuis toujours d'une attention particulière des linguistes. Dans son livre *Les aspects de la sémantique du verbe*, E. V. Gleibman rappelle une fois de plus la position-clé que le verbe occupe dans l'analyse linguistique en soulignant l'interdépendance qui existe entre la structure sémantique de tel verbe et l'organisation grammaticale de l'énoncé dans lequel il figure en faisant valoir sa structure actantielle et ses limites combinatoires. Le nouveau modèle de l'analyse sémantique du verbe qu'elle propose doit permettre de saisir le spécifique du fonctionnement du verbe et de son sémantisme à la base de ses rapports avec les autres catégories de mots, du rôle qu'il joue dans l'organisation sémantique et syntaxique de la phrase et du syntagme et de la fonction qui lui revient dans la formation des mots.

Avant de présenter son modèle, l'auteur donne, dans un exposé richement documenté, un aperçu analytique de nombreux ouvrages consacrés à la sémantique du verbe français (chapitre 1^{er}) en traitant tout d'abord de ceux qui adoptent le trait sémantique minimal (conçu parfois d'une façon extrêmement générale, soit dit en passant) comme instrument d'analyse et qui aboutissent soit à l'analyse componentielle, soit à différentes classifications globales (champs) tendant vers une structuration conceptuelle hiérarchisée; ensuite elle parle de descriptions fonctionnelles (Blinkenberg, Fillmore) et de systématisations catégorielles, des ouvrages qui explorent la sémantique du verbe par des méthodes distributionnelles (Gross, Apresjan) et, finalement, de ceux qui l'étudient dans le cadre de la théorie de l'énonciation (Norman, Halliday).

Le deuxième chapitre est consacré aux rapports processuels, actantiels et circonstantiels et à la présentation du modèle qui en rend compte. Le modèle est présenté sous forme de 5 vastes tables, dont la dernière est une «matrice processuelle» qui montre l'interdépendance entre les différentes fonctions (rôles) des objets linguistiques et les qualités, états, procès spécifiques que la prédication leur attribue. La classification fonctionnelle des verbes français qui se dégage du modèle accuse une ressemblance certaine avec celle proposée par Blinkenberg, et cela notamment par le rôle attribué au sujet dans la définition des classes du verbe et des catégories fonctionnelles qui s'y attachent. Par ailleurs, l'auteur prend soin de préciser comment elle emploie le terme d'actant et de «circonstant» et quelles sont les modifications qu'elle apporte à l'emploi d'une terminologie qui, depuis L. Tesnière est devenue bien diffuse. Par la suite, elle examine les valences du verbe du point de vue de la distinction des niveaux logique, sémantique et syntaxique.

Les chapitres suivants du livre sont consacrés à différentes applications du modèle proposé. Dans le chapitre 3, on démontre comment le modèle rend compte de la différenciation des variantes lexico-sémantiques des verbes et des noms polysémiques et on donne la description des valences et de la structure sémantique des verbes *abaisser* et *aborder* avec force formules analytiques à l'appui.

Le chapitre 4 postule un modèle supplémentaire à plusieurs niveaux pour la dérivation de mots et de structures syntaxiques à partir du modèle processuel. On y donne des règles selon lesquelles

les éléments de ce modèle de base sont représentés dans le modèle grammatical supplémentaire trouvant son application dans le processus de l'élaboration graduelle de l'énoncé.

Le dernier chapitre du livre s'occupe de certains aspects de la liaison existant entre la sémantique du verbe et celle des autres parties du discours. L'auteur démontre comment les valences du verbe se réalisent dans les dérivés nominaux déverbaux qui représentent une sorte de condensation des coordonnées actantielles indiquées dans le modèle. Il est beaucoup plus facile, en effet, d'analyser de telles coordonnées dans une forme verbale explicite que de les identifier, par exemple, dans des syntagmes attributifs comportant un dérivé déverbal où elles ne sont pas explicites du tout. Avec plusieurs tables et de nombreuses représentations symboliques à l'appui, l'auteur présente plusieurs spécimens de l'interprétation de constructions binaires comportant des dérivés déverbaux et procède à l'analyse des structures actantielles qui se manifestent dans leur contenu.

Le modèle processuel, ainsi que les analyses et les interprétations auxquelles il donne lieu, a permis à l'auteur de présenter la sémantique du verbe en tant qu'un système ouvert de structures fonctionnelles dont les coordonnées se manifestent à tous les niveaux de la langue et du discours : dans la structure de la phrase, dans la construction des syntagmes, dans la formation des mots, dans la classification catégorielle, etc.

Le livre d'E. V. Gleibman, touffu et riche en enseignement qu'il est, mériterait un compte-rendu plus vaste et plus analytique qui permettrait de formuler quelques observations de détail et surtout de rendre justice au modèle processuel, raisonnablement ouvert, opérant et relativement simple, et à la prudence éclairée des généralisations qu'il propose. La documentation bibliographique, riche et dotée d'un système de références très soigné, nous paraît excellente. Pourtant, le livre est d'une lecture difficile en raison d'une mise en page peut-être trop économique et de l'absence d'un index des symboles et de leurs significations. Mais il faut le lire, car le modèle processuel peut rendre de bons services tant à la théorie de la recherche sémantique qu'à l'étude des structures sémantiques et syntaxiques du français.

Růžena Ostrá

Marcel Barral : L'imparfait du subjonctif. Etude sur l'emploi et la concordance des temps du subjonctif. Paris, A. et J. Picard, 1980. 627 p.

Le subjonctif a été déjà le sujet de nombreux ouvrages, écrits par des auteurs renommés. Rappelons par exemple celui de G. Boysen (*Subjonctif et hiérarchie*, Odense, 1977), de M. Cohen (*Le subjonctif dans le français contemporain*, Paris, 2^e éd. 1965) ou de P. Imbs (*Le subjonctif en français moderne*, Strasbourg, 1953). M. Barral en indique lui-même plusieurs dans la bibliographie de son livre. Pourtant son ouvrage apporte de nombreuses constatations nouvelles et intéressantes. Tout en concentrant son intérêt sur la fonction de l'imparfait du subjonctif dans le français contemporain, l'auteur ne néglige pas le problème d'autres formes du subjonctif ni celui de la règle de concordance du subjonctif. D'ailleurs il l'indique dans le sous-titre de son livre. S'appuyant sur les résultats de ses analyses détaillées, accompagnées de très nombreux exemples, l'auteur constate que, malgré certains changements d'emploi, l'imparfait du subjonctif reste toujours vivant.

C'est au niveau de la langue que l'auteur cherche l'explication d'une certaine liberté constatée dans l'emploi des temps du subjonctif. Quoiqu'il s'agisse d'une étude de caractère synchrone, M. Barral étudie les changements de l'emploi du subjonctif depuis la codification de la règle de concordance du subjonctif. Présentant aussi des avis de nombreux grammairiens anciens et modernes, il les accompagne d'une quantité d'exemples, trouvés dans les oeuvres littéraires depuis le 17^e siècle.

Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur présente la conception psychomécanique du langage comme la plus convenable pour expliquer les emplois du subjonctif. Dans la deuxième partie M. Barral s'occupe d'abord de l'emploi du subjonctif dans les indépendantes où, remarque-t-il, les valeurs modales se trouvent « à l'état pur », étant virtuellement contenues dans les formes du subjonctif. Dans le chapitre concernant l'emploi des temps du subjonctif dans les subordonnées, M. Barral étudie la règle de la concordance du point de vue historique et constate qu'avant l'établissement de cette règle, les valeurs modales du subjonctif étaient aussi importantes que les valeurs temporelles. Au 18^e siècle la règle de la concordance a été fixée et au 19^e siècle presque